



La Compagnie d'Arc de Marly-la-Ville
 a le plaisir de vous inviter à participer
 au **TROPHÉE DÉPARTEMENTAL DES MIXTES**
le Samedi 08 Mars 2025



Tir par Equipes en salle à 18m

Adresse : Salle Omnisports COSEC
 Rue Serge Laverdure (face au cimetière)
 95670 Marly-la-Ville



*Ce concours respecte le règlement FFTA du Trophée Départemental des Mixtes
 Archers toutes catégories d'âge*, Valide et Para
 Licence avec photo (ou pièce d'identité) obligatoire*

Equipes Mixtes par Catégories : Arcs Classiques, Arcs à Poulies, Arcs Nus, Néo-Licenciés

Equipes composées d'archers de la même Compagnie ou Club, tirant dans la même catégorie

Archers Confirmés ou Néo-licenciés (1ère licence prise à partir du 1er septembre 2023)

Tirs de 80 secondes (5 volées de 4 flèches, 2 flèches par archer)

10 cibles disponibles, 20 équipes (40 archers) maximum par départ

Programme des Tirs & Organisation

Les Tirs

Flèches d'échauffement
 Tirs de Qualification
 Matches de Poules
 Big Shoot Off

Les Blasons

*Néo-licenciés Arcs Classiques : blason de 60cm
 *Arcs Classiques toutes catégories : blason de 40cm
 *Arcs à Poulies U15 à S3 : bi-spots de 40 cm
 *Arcs Nus toutes catégories : blason de 60cm

Matinée

Arcs à Poulies,
 Arcs Nus,
 8h00 : Ouverture du Greffe
 9h00 : Début des Tirs

Après-midi

Arcs Classiques,
 Néo-licenciés,
 13h30 : Ouverture du Greffe
 14h30 : Début des Tirs

RECOMPENSES Par Equipe / Par Catégorie après chaque départ



Tenue de Compagnie (ou de Club) obligatoire

*Tenues identiques par Equipes
 Chaussures de salle obligatoires*

Droits d'Inscription : 15 € par équipe

*Chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Marly-la-ville
 Inscriptions au plus tard le 28 février 2025*



Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée du concours





TROPHEE DEPARTEMENTAL DES MIXTES du VAL D'OISE
Marly-la-Ville
Samedi 08 Mars 2025



Compagnie / Club :

Responsable des Inscriptions :

Coordonnées *Tel* : *Mail* :

Equipe	Nom	Prénom	No Licence	V / P	Néo licencié	Classique	Poulies	Arc Nu
1								
2								
3								
4								

Montant des inscriptions : x 15€ par équipe =€

*Chèques à l'ordre de la Compagnie d'Arc
de Marly-la-ville*

*Inscriptions et Règlements à renvoyer **au plus tard le 28 février 2025** :*

- par Courrier à M. André FAELCHLIN, adresse : 4 rue Lancelot du Lac, 95380 Puisieux en France
- par Mail : faelchlin.andre@wanadoo.fr,
- Tel : 07.86.52.17.46